

Saint-Hyacinthe, 16 novembre 2020

Objet : Ventilation des écoles, modifications au calendrier scolaire et évaluation des apprentissages

Chers parents,

La pandémie actuelle amène de nombreuses nouvelles préoccupations et la ventilation des établissements scolaires est un sujet qui revêt plus d'importance que jamais. À cet effet, nous tenons à vous rassurer quant à la qualité de l'air dans nos différents établissements.

Il est d'abord important de savoir que l'ensemble de nos locaux sont déjà bien ventilés, soit mécaniquement, soit manuellement par l'ouverture des fenêtres. Depuis plusieurs années déjà, le Centre de services scolaire de Saint-Hyacinthe dispose d'un calendrier d'entretien et de vérification régulière des systèmes de ventilation, dont l'application rigoureuse assure le bon fonctionnement de tous les appareils en tout temps.

Dans le contexte actuel, pour les systèmes mécaniques, la proportion d'apport d'air frais provenant de l'extérieur a été augmentée pour améliorer la qualité de l'air à l'intérieur.

Dans les endroits où les locaux sont ventilés manuellement, une nouvelle directive a été transmise aux établissements, afin d'augmenter la fréquence d'ouverture des fenêtres. Ainsi, il est demandé au personnel d'effectuer une ventilation naturelle le matin et le soir, ainsi que lors des récréations et de la période du dîner. Ces mesures permettent un changement d'air efficace, tout en veillant à assurer une température confortable pour tous les usagers.

Par ailleurs, la consigne de concentration maximale de dioxyde de carbone (CO₂) dans nos locaux a été abaissée de 1200 ppm à 1000 ppm, tel que demandé par le ministère de l'Éducation. Les établissements disposent d'ailleurs d'appareils portatifs de lecture du CO₂, pour s'assurer que les mesures mises en place permettent le respect de cette norme et offrent une qualité de l'air adéquate.

Nous vous assurons que la santé et la sécurité de nos élèves et des membres de notre personnel demeurent en tout temps une priorité.

Modifications au calendrier scolaire

Par ailleurs, le 29 octobre dernier, le ministre de l'Éducation, Jean-François Roberge a annoncé une modification au régime pédagogique pour l'année scolaire 2020-2021 afin d'ajouter trois

journées pédagogiques au calendrier scolaire. Ces journées de formation et de planification pour le personnel enseignant permettront notamment de mieux coordonner le déploiement des services éducatifs à distance. Le nombre de jours de classe pour les élèves, cette année, sera donc de 177, plutôt que 180.

Après consultation auprès des directions d'établissement, du comité de parents et de différents regroupements de membres du personnel, le Centre de services scolaire de Saint-Hyacinthe a procédé à la modification du calendrier scolaire de l'année en cours, pour ajouter ces trois journées pédagogiques. Vous pouvez consulter les nouveaux calendriers en cliquant sur les liens suivants :

[Calendrier scolaire 2020-2021 MODIFIÉ – Formation générale des jeunes et adaptation scolaire](#)
[Calendrier scolaire 2020-2021 MODIFIÉ – Secteur PRIMAIRE](#)
[Calendrier scolaire 2020-2021 MODIFIÉ – Secteur SECONDAIRE](#)

Le ministre précise par ailleurs que lors de ces journées, « les établissements préscolaires et primaires devront offrir des services de garde gratuitement à tous les enfants habituellement inscrits ».

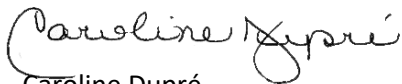
Évaluation des apprentissages

Finalement, le ministre de l'Éducation, monsieur Jean-François Roberge, souhaite vous transmettre de l'information concernant les bulletins pour l'année scolaire en cours. Nous vous invitons à cliquer sur le lien suivant pour en savoir davantage :

[Évaluation des apprentissages](#)

Si vous avez des questions, n'hésitez pas à communiquer avec l'école de votre enfant, le personnel sera disponible pour vous donner de plus amples informations.

Veuillez accepter, chers parents, l'expression de mes sentiments les meilleurs,



Caroline Dupré

Directrice générale